



LA FEDERATION COMMUNIQUE

Luttes et renforcement

DES AVANCÉES CONCRÈTES

La colère gronde dans l'agro-alimentaire. Pas d'autre solution que la lutte. Les syndicats de nos professions construisent le rapport de force, arrachent des avancées et se renforcent. De quoi mettre un taquet à ceux qui misent sur la fin des luttes.

Mademoiselle Dessert (24) : En colère, les salariés ont massivement répondu à l'appel à la grève de la Cgt. Après trois jours, elle a débouché sur une augmentation de salaire de 103 € pour les ouvriers/employés et 95 € pour les Tam et Cadres. Pendant le mouvement ils se sont rendus sur le site voisin à Thenon où la Cgt n'a pas d'élu, les salariés se sont eux aussi mis en grève et ont obtenu ces mêmes augmentations de salaire.

Lindt (64) : les débrayages de 2h à 8 h sur plusieurs mois, ont été très suivis, environ 96 % du personnel en production et 50 % du personnel des équipes Support et maintenance. Ils ont gagné 6 % + 20 €.

Barilla France compte 6 sites, la Cgt y est majoritaire. Ils ont obtenu une augmentation de 137 € pour les plus bas salaires, la part patronale de la mutuelle passe à 80 %, la prime de transport passe de 225 à 350 €

Pescanova (62) : 11 jours de lutte et au bout la victoire est belle ! A partir du 6 juin, la Cgt a impulsé des arrêts de travail de 2h par jour. Le 13 juin alors que les négociations n'avançaient plus, avec la Cgt, les salariés ont décidé de monter d'un cran avec le déclenchement d'une grève illimitée. Le 15 juin un accord de fin de conflit est signé : Augmentation de 103 €, le paiement de 7h de grève et le reste à prendre sur « banque d'heures ». C'était leur première grève, ils vont reprendre le travail. La Cgt sort renforcée.

Des luttes aussi chez Réfresco, Crêpes Wahou, Neuhauser, Bénédicte, Fleury Michon, Diana Petfoods, Tereos, Bigard, Laiterie St-Denis-l'Hôtel, Materne, maisons de Champagne, Holder Limagrain...pour les salaires, l'emploi, les conditions de travail, contre la répression syndicale. Toutes ces luttes portent aussi l'exigence du retrait de la loi sur les retraites. Jamais les salariés n'accepteront de travailler gratuitement deux ans de plus.

Cette dynamique se traduit aussi dans des résultats très positifs aux élections professionnelles comme dans le groupe Labeyrie, à Faraud (84), à Château Blanc (59), de nouvelles adhésions par exemple à Candia, Intersnack (02), chambre d'agriculture (09) et la création de nouveaux syndicats notamment les gardiens de troupeau de Rhône-Alpes et des Pyrénées, dans le domaine viticole de Cazes (66).

Montreuil,
Le 16 juin 2023